



Conseil de quartier « Decros Convention »

Jeudi 4 avril 2024 à 19h30

Ecole des Bruyères

Compte-rendu

En présence de :

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Monsieur Christophe PAQUIS**, Maire-adjoint, référent de quartier ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Monsieur Mathias GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et citoyenne ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation, référente de quartier ;
- **Madame Nancy AGUILERA TORRES**, Conseillère municipale déléguée à la Coordination des dispositifs à destination des jeunes adultes.

Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

Comité consultatif lilasien pour la jeunesse

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

Des lieux ressources

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas..

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace dej' ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement l'émergence de projets communes entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

Questions diverses des habitant.es concernant notamment : les phénomènes de rixes et l'enquête sur le décès de Rayane LEMMOUCHI, l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Partie 2 : Questions sur le quartier

Sujets abordés par les habitant.es :

- Passage des poids lourds sur le boulevard Decros : depuis le 1er octobre, un arrêté a été pris pour empêcher le passage des poids lourds sur la voie. Pour le conforter juridiquement, il est pris à titre temporaire et prévoit des exceptions nécessaires afin d'assurer la desserte locale par certains véhicules sur la voie (services publics de secours, de lutte contre les incendies, de santé, etc). L'arrêté a été prolongé le 1er avril 2024.
Il a été signalé un report de camions sur l'avenue Faidherbe. M. le Maire est prêt à signer le même arrêté mais il est nécessaire, s'agissant d'une voie partagée, que la Ville du Pré Saint Gervais s'associe également à la démarche. Une réunion commune avec les associations de quartier est prévue à la fin du mois.
- Aménagement du boulevard Decros par le département : concertation organisée il y a quelques mois par le département pour les habitant.es pour imaginer ensemble l'aménagement du boulevard. La Mairie va se renseigner sur les avancées de ce projet et sur son inscription budgétaire.
- Mise en place des points d'apport volontaire des déchets organiques : plusieurs remontées d'habitant.es sur des débordements des conteneurs. Ces conteneurs viennent d'être installés dans la Ville par Est Ensemble, s'agissant d'une obligation légale qui s'imposait aux communes à partir de 2024. Il sera nécessaire d'évaluer ce dispositif dans les prochains mois (regarder l'utilisation des points de collecte, la fréquence du nombre de passages, revoir éventuellement les emplacements). Un projet artistique sera bientôt pensé par les services culturels de la Ville pour décorer les points d'apport volontaire. Un habitant évoque l'absence d'information sur la distribution des bio-sceaux pour transporter les déchets organiques par Est Ensemble.
- Livraisons du magasin Casino : des habitant.es relaient le bruit ainsi que les dégâts sur le bâti de l'immeuble causés lors des livraisons de l'enseigne Casino. M. le Maire rappelle que l'enseigne a été rachetée et deviendra bientôt un magasin Intermarché. Lorsque ce changement aura été opéré, une réunion sera organisée les riverain.es, les

responsables du magasin pour essayer de trouver ensemble des solutions satisfaisantes pour tous.

- Régie publique de l'eau d'Est Ensemble : création de la régie « Eau publique par Est Ensemble » au 1er janvier 2024. La distribution des 10 premiers m³, considérés comme « vitaux » (correspondant à un an de consommation alimentaire de 5 personnes) devient gratuite pour chaque abonné au service, et le coût de l'abonnement est ramené à zéro. Une progressivité des prix à 7 niveaux a été adoptée afin que l'eau potable dite « non indispensable » coûte plus cher au m³ que l'eau dite « essentielle ».

**

*